Le Numéro : 20 centimes

Edition du "REVEIL DU NORD"
185 bis, rue de Paris, LILLE
La plus forte vente de la région

L'Egalité

LUNDI 11 JANVIER 1926

BUREAUX :
ROUBAIX | Téléph. 9-81
20, Grande-Place, 20
TOURCOING | Téléph. 9-85
2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Directeur : Eug. GUILLAUME

LES BONNES COUTUMES DE CHEZ NOUS

LE ROI

Je suis le Roi de la table,
Mes peuples n'épargnez rien,
Si mon règne est peu durable,
Je veux vous faire du bien.

LA FÊTE DES ROIS !

C'est fait, le Roi de la table, une fois de plus a bu tout son saoul, hier, dans les familles flamandes !...

C'est chez nous un antique usage qui veut que l'on fasse ripaille ce jour-là !... Et si la façon de fêter le jour des Rois évolue, la chose, en son principe du moins, reste intacte.

Aujourd'hui, le Roi de la Fève triomphe presque partout. Nos pâtissiers ont fait depuis nombre d'années tout ce qu'ils ont pu pour que la Fève remplaçât les billets des Rois jadis en usage. La chère gourmandise aidant ils y ont en grande partie réussi.

C'était pourtant une coutume fort amusante que celle qui consistait « à tirer les Rois » en famille. Dans un chapeau on mettait nombre de billets imagés naïvement et portant des inscriptions appropriées à la nature du personnage dont le nom était inscrit sur le dit billet. Un enfant « tirait » les billets et les donnait aux convives. Chacun au reçu de son billet devait chanter les paroles ayant trait à sa fonction.

Il y avait le Roi, le Fou, le Suisse, le Secrétaire, le Cuisinier, le Verseur, le Valet de Chambre, le Portier, le Conseiller, le Ménestrier, etc., etc...

Messire le Roi entonnait le premier son gai refrain :

« Je suis le Roi de la Table
Mes peuples n'épargnez rien ;
Si mon règne est peu durable,
Je veux vous faire du bien ».

La poésie n'était pas fameuse, mais le cœur y était. Puis, le Roi du jour levait son verre, le premier, au cri unanime de tous les convives : « Le Roi boit !... » Bientôt un ouragan de saine gaieté plantureuse et bon enfant, un ouragan sonore où les gosses braillaient à qui mieux mieux tenaient largement leur partie, emplissait la salle du festin, suivant le conseil du Fou :

« Quand le Roi commence à boire
Si quelqu'un ne disait mot,
Sa face serait plus noire
Que le cul de notre pot ».

Les pintes de blonde bière des Flandres succédaient aux pintes. « Le Conseiller » n'avait-il pas d'ailleurs déclaré :

« Le Bon Conseil que je donne
Doit rendre chacun content ;
Je dis qu'à vider la tonne
On doit s'appliquer gaiment ».

D'autres renchérissaient encore. Le Valet de Chambre, par exemple :

« Allons, Messieurs, il faut boire,
Qu'on prenne le verre en main ;
Le Roi veut avoir la gloire
De veiller jusqu'à demain ».

Evidemment, avec ce régime, la gaîté des convives ne faisait que s'intensifier et, à l'heure de la danse plus d'un tanguait quelque peu.

Les billets des Rois ont, nous l'avons dit, presque disparu du pourtour des tables familiales, mais la fève et la bonne humeur ancestrale sont restées. C'est le principal, n'est-ce pas !... Faisons donc des vœux pour que longtemps encore le jour des bons Rois à la face réjouie, des Rois symboles de la bonne chère, soit fêté, comme il le fut hier encore, en notre cher pays des Flandres.

V. BRIGGHE.

UN DÉFILÉ PITTORESQUE A VERSAILLES

La Fête des Rois à Versailles, organisée avec le concours de l'Automobile-Club de l'Ile-de-France, a été célébrée hier vers midi trente. Un défilé composé de sept sonneurs de trompes, en costume de piqueurs, suivis de douze pâtissiers en tenue de travail, portant sur leurs épaules les galettes des Rois, a parcouru les rues de la ville et, tandis que les pâtissiers pénétraient dans les restaurants pour déposer leurs galettes, les piqueurs sonnèrent.

Dans l'après-midi, à la salle des Variétés, M. Montagne fit une conférence sur la cuisine française et la table du Roi.

Delaroche, le fraudeur d'armes, finira-t-il par dire la vérité ?

L'enquête du Parquet d'Avesnes suit activement son cours

Hier c'était dimanche, jour de repos, Delaroche le fraudeur d'armes arrêté entre Aulnoye et Landrecies, n'a donc pas subi de nouvel interrogatoire.

Malgré tout l'enquête a suivi activement son cours, dans la région de Maubeuge... et ailleurs !...

Des commissions rogatoires ont été envoyées de différents côtés, qui sont en voie d'exécution.

D'après l'enquête à laquelle nous nous sommes livré samedi, trois points principaux demandent à être éclaircis. Il s'agit de savoir, en effet :

1° **Où Delaroche a eu ses armes :** En Belgique ? En ce cas il les aurait fraudées. A Maubeuge ? C'est qu'il aurait des complices en France.

2° **A qui les armes étaient destinées.** Delaroche se refuse à parler. Pourquoi ? Si les armes étaient destinées à la panoplie d'un vulgaire collectionneur, et si le destinataire n'était pas **suspect**, l'officier de réserve n'aurait pas hésité à parler sincèrement.

Il s'est contredit. Il garde maintenant le mutisme sur la destination des armes, pourquoi ?... Comme pour Théry et Bernard, son silence l'accuse !...

3° **Les relations qui existaient entre Delaroche et M. le Dr Marchant chez qui un petit arsenal a été découvert.** M. Marchant se dit collectionneur. Il n'a affiché à Maubeuge aucune tendance royaliste ou fasciste. On ne le sait pas affilié aux ligues d'extrême-droite. Son cas, dans son intérêt même, ne demande pas moins à être pleinement éclairci.

L'élucidation de ces trois points constitue la solution de l'affaire.

C'est à les éclaircir que va travailler M. Glorian, juge d'instruction. Le Parquet d'Avesnes a agi, dès l'arrestation du fraudeur, avec toute la célérité désirable. Tout porte donc à croire que l'enquête finira par apporter la pleine lumière.

Quant à Delaroche on ne désespère pas d'arriver à le faire parler. Finira-t-il par dire la vérité ?

M. P.

Une nouvelle perquisition à Maubeuge ne donne aucun résultat...

A la suite d'une Commision rogatoire, une deuxième perquisition a eu lieu au domicile de M. Marchant, chirurgien dentiste, dans la journée de samedi 9 janvier.

Cette perquisition fut faite par M. le Commissaire spécial de Jeumont. Contrairement à ce que l'on attendait, cette perquisition fut absolument négative. Le commissaire ne trouva en effet aucun papier, aucune correspondance ni aucune coupure de journaux.

Néanmoins, on peut se demander pourquoi le chirurgien dentiste a attendu si longtemps pour confectionner ses panoplies ?

Sur les cinq armes trouvées, on a cependant remarqué que quelques-unes étaient bien entretenues, graissées et prêtes à partir ; d'autres étaient simplement nettoyées, sans être graissées et le reste au grenier.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Beau, clair ou peu nuageux, vent du secteur sud 4 à 7 mètres. Température minimum 2°.

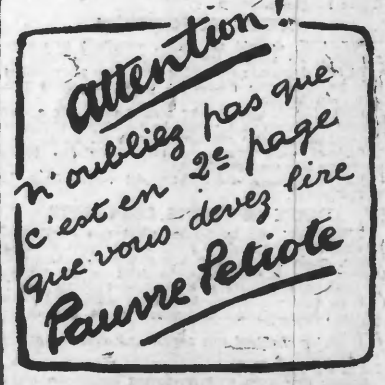

TROIS FOIS MÈRE EN UNE JOURNÉE

Mme GANICK, DE LILLE-DÉLIVRANCE

Nous avons annoncé hier que la femme d'un ouvrier peintre de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, Mme Ganick, née Sidonie Carron, âgée de 33 ans, demeurant rue Olivier, 12, Cité des Cheminots, à Lille-Délivrance, qui était déjà mère de quatre enfants, venait de donner le jour à trois bébés, du sexe masculin, bien constitués. Voici la maman et ses trois petits garçons. Tous sont en bonne santé.

Un succès socialiste dans le canton de Carnières

Voici les résultats de l'élection au Conseil d'arrondissement de Cambrai pour le canton de Carnières. Inscrits : 8.343 ; votants :6474.

Justo Coillery, maire de Béthencourt, socialiste, 3.800 voix, élu ; Edmond Dufrenne, libéral, 2.600 voix.

Le premier tour, dimanche dernier, n'avait donné aucun résultat.

TRENTE ET UN CRIMES DE LA « REICHSWEHR NOIRE »

D'après le « Journal de Huit Henres », on vient de découvrir à Dosberitz, près de Berlin, les traces d'un nouveau meurtre accompli par la Reichswehr noire, on a retrouvé le corps d'un certain adjudant Legner. En déterrant le corps on a découvert quatre cadavres inconnus que l'on suppose être également des victimes de la Sainte-Vehme raciste. Ces meurtres porteraient à trente et un le nombre des victimes.

Deux fillettes ont fait des héritages fabuleux

Miss Jean FERRIS, la jeune étudiante anglaise de Bournemouth, âgée de 14 ans, qui vient d'apprendre que son grand'père, le roi du sucre, de San Francisco, lui laissait un héritage évalué à cent millions de francs :-: :-: (Wide World Ph.)

Milliardaire à treize ans !

Une autre fillette, Miss Barbara HUTTON, petite-fille de feu Woolworth, le richissime américain, fondateur des grands magasins de vente au détail, a touché sa part d'héritage évaluée à plus d'un milliard de francs. Débutant dans les affaires, elle a vendu avant hier à un syndicat d'hommes d'affaires, un paquet de 50.000 actions de la firme paternelle pour environ 250 millions de francs. C'est un record :-: :-:

Le Congrès national socialiste s'est ouvert hier à Paris

COMPÈRE-MOREL & LEBAS ONT MONTRÉ L'IMPOSSIBILITÉ DE LA PARTICIPATION

Le dépouillement des votes préalables des fédérations de province donne un total de 1.769 voix contre la participation et 1.306 pour

Il est près de dix heures lorsque Paul Faure déclare le Congrès ouvert. Osmin, secrétaire général de la Fédération de la Seine, préside, assisté de Fien (Tarn) et Vignon (Pas-de-Calais).

En quelques mots, Osmin marque tout l'intérêt du débat qui va s'ouvrir et souligne la valeur des décisions qui doivent être prises.

Un court débat se produit sur les conditions dans lesquelles la discussion se poursuivra. Les débats dureront-ils deux ou trois jours.

Renaudel, Lebas, Compère-Morel, Longuet, interviennent.

Renaudel pense que l'on ne peut limiter le Congrès. Lebas, Compère estiment au contraire que le débat pourra être épuisé après deux jours de Congrès.

Et cette courte discussion agite pendant quelques instants le Congrès. Elle est un signe de la passion qui doit animer ces assises.

LA DISCUSSION

FIEU, du Tarn, ouvre la discussion. Il se prononce en faveur de la participation. La classe ouvrière est déçue. Le Parti socialiste doit prendre la place qui lui revient, dans le combat contre la réaction.

Il espère que l'on pourra aboutir à une motion d'unanimité. Il n'y a plus, en effet, que des participationnistes. On diffère seulement sur les conditions et sur la forme de la participation.

Les adversaires de la participation immédiate et en minorité invoquent la crainte des défaillances des Radicaux. On ne peut oublier cependant que le Congrès de Nice a tenté un redressement de ce Parti.

Il faut craindre une offensive du fascisme. On a connu les violences du pouvoir à l'égard de la classe ouvrière, des fonctionnaires coupables de sympathie au socialisme et au syndicalisme.

Tout doit être tenté pour éviter le retour d'une telle éventualité.

Discours de Compère-Morel

Pour Compère-Morel, si la question de la participation est grave, l'attitude du groupe parlementaire lui apparaît plus grave encore.

Aussi, le Congrès ne doit pas seulement délibérer sur le problème de la participation, mais sur toute la politique du Parti.

Compère rappelle les motions des Congrès antérieurs. Elles font une obligation au Parti de demeurer indépendant, de n'accepter ni au Parlement, ni dans le pays de confusion avec les autres groupements politiques. Le Cartel n'a été qu'une coopération des éléments hostiles au Bloc National.

Le Cartel n'était qu'un accident des luttes électorales. Il y a un abîme entre cette conception et celle du Bloc des Gauches. Or, le Parti n'a accepté que la politique du Cartel. Certains voudraient aujourd'hui la reconstitution du Bloc des Gauches.

Au Parlement, on a pratiqué la collaboration avec les autres groupes de gauche — et parfois même — on a fait certains projets socialistes pour ne pas nuire à des projets élaborés par l'ensemble des groupes. Compère le regrette.

Les socialistes nont pas de la réforme la même conception que les radicaux. Les socialistes voient des réformes pour armer la classe ouvrière et la défendre.

Pour des socialistes, la tribune de la Chambre doit permettre de dénoncer les méfaits du capitalisme et de diffuser les doctrines socialistes.

Et lorsque l'on est battu, le groupe doit voter le projet qui se rapproche le plus du nôtre.

Depuis trois mois, le groupe parlementaire est divisé. La majorité du groupe fait loi. La minorité du groupe au contraire prétend demeurer fidèle au Parti et aux décisions des Congrès.

Le groupe parlementaire doit demeurer en communauté d'idée avec le Parti.

Sur la participation, on sait que Compère y est nettement hostile. Compère distingue des ministérialistes et les participationnistes.

Pouvons-nous entrer dans un gouvernement et y faire prévaloir nos décisions ? Compère ne le croit pas.

MAURANGES. — N'avez-vous pas été commissaire à l'agriculture.

RENAUDEL. — Sous Clémenceau !

COMPERE réplique : A cette époque on faisait appel à un homme technique pour compartiment spécial. Il vota parfois contre le Cabinet lui-même. Ce poste n'avait aucun caractère politique. Demain un ministre pourrait-il voter contre le ministère dont il ferait partie. Non. Ce serait impossible.

POURQUOI LE PARTI DOIT ÊTRE CONTRE LA PARTICIPATION

COMPERE reprend son exposé. On dit qu'on pourrait avoir un programme commun. Oui, cela est possible mais dès le lendemain, les difficultés commenceraient. Mis en minorité, les ministres socialistes partiraient-ils. Ils seraient amenés à composer, à faire des concessions. Alors ce serait l'enlisement. Et s'il partaient, on les accuserait de poignarder le gouvernement dans le dos.

Un gouvernement ne pourrait se constituer uniquement sur le programme financier. Verrions-nous des projets socialistes combattus par un ministère dans lequel se trouveraient les socialistes ?

Et en cas de grève ? Et sur le Maroc ? Et sur la Syrie ? Ministres socialistes et radicaux pourraient-ils se trouver en accord. On ne le pense pas.

Une interruption provoque de Paul FAURE cette riposte, qu'il adresse à Renaudel :

« La plupart des anciens communistes sont avec les ministérialistes ».

QUELLE EST LA MAJORITÉ RÉPUBLICAINE ?

COMPERE recherche ce qu'est la majorité républicaine. Il ne croit pas à une majorité homogène. Il cite de nombreux votes, à l'appui de sa thèse. Puis il évoque l'attitude du groupe parlementaire sous le ministère Herriot : celui-ci est tombé pour avoir osé lever la main sur les puissances capitalistes.

A ce moment les radicaux ont reculé. Ils n'ont pas voulu se dresser contre le Sénat. Ils n'ont pas osé dire à M. Doumergue que le suffrage universel n'abdiquerait pas devant le suffrage restreint.

Les radicaux appellent les socialistes quand leur bateau fait eau.

Si vous n'entrez pas au ministère, c'est la Réaction, le fascisme, dit-on ! Eh quoi, il suffirait donc de deux ou trois ministres socialistes pour empêcher les radicaux de tomber à droite.

La présence des socialistes au ministère c'est la livre à 150 et on ne vous donnera pas les moyens de lutter contre cela.

LA QUESTION DU SOUTIEN

Que le parti radical prenne le pouvoir Nous le soutiendrons d'une manière absolue.

Pas un seul délégué ne se prononce contre le soutien, non tel qu'il a été pratiqué, mais tel qu'il a été décidé par les Congrès.

RENAUDEL. — Mais quand a-t-on dit que la politique de soutien n'a pas été pratiquée telle que les Congrès l'avait conçue ?

LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE

Les obsèques de la reine mère à Bordighera

ELLES ONT CONSTITUÉ UNE IMPOSANTE MANIFESTATION

Les obsèques de la reine douairière d'Italie, à Bordighera, ont eu lieu hier.

Dès les premières heures de la matinée, de toutes les villes et communes de la Riviera, sont arrivés les maires, les conseillers généraux et une foule très nombreuse.

Le long du parcours de la villa royale à la gare, trois régiments d'infanterie, un régiment de bersagliers, deux bataillons alpins, une légion de la milice nationale et des gendarmes en grand uniforme assuraient le service d'ordre. Une foule considérable était massée derrière les cordons de troupes.

A 10 h. 10 le cercueil, porté par les princes royaux, fut déposé sur un affût de canon attelé de 6 chevaux.

Le cercueil était entouré par les gens de la Maison Royale, suivi par le Duc de Gênes, les Princes, les gentilshommes, des dames d'honneur, de la Cour, etc...

A 11 h. 30 le convoi funèbre dans lequel avaient pris place le duc de Gênes, les Princes, les Ministres et la suite, quittait Bordighera suivi à 25 minutes par un train spécial composé de 20 wagons chargés de couronnes.

On évalue à 25.000 personnes la foule qui a assisté aux funérailles.

UN FOUQUIÉROIS MEURTRIER A PARIS

Dimanche, vers deux heures du matin, au cours d'une discussion intervenue au carrefour des rues de Crimée et Petit, à Paris, un homme paraissant âgé de 45 ans environ, a été tué d'une balle à la tête.

L'agresseur a été arrêté hier matin dans un débit mal famé, rue Petit. C'est un nommé André Queille, 22 ans, né à **Fouquières-lez-Lens**. Conduit devant le magistrat le malfaiteur a refusé de faire connaître les mobiles de son acte. La victime est un ajusteur d'origine italienne, Stéphani Romani, 49 ans, demeurant rue de Crimée. Pendant que Queille était conduit au dépôt, le cadavre de Romani était envoyé à l'Institut médico-légal

Un loueur d'autos assassiné par son client

LE MOBILE DE CE CRIME RESTE MYSTÉRIEUX

Un directeur de garage, loueur d'autos, très connu et très estimé à Moulins, M. François Dumont, âgé de 41 ans, demeurant rue du Cerf-Volant, a été assassiné sur la route par un individu qui lui avait demandé de le conduire à Saint-Amand, dans le Cher. Ce crime et les circonstances mystérieuses dans lesquelles il a été commis ont causé une profonde émotion dans toute cette région.

C'est dans le courant de l'après-midi, vers 15 heures, qu'un individu, coiffé d'un chapeau mou, paraissant âgé de 25 ans, le visage rasé, de taille moyenne, maigre, le regard un peu sournois se présentait au garage tenu par M. Dumont et lui demandait de le conduire immédiatement, en auto, à Saint-Amand, où, disait-il, l'appelaient des affaires urgentes. Le loueur accepta et un quart d'heure après, il partait avec son client.

Mme Dumont dîna seule et se coucha sans inquiétude, son mari ne devant rentrer que ce matin.

Or, au petit jour, des bûcherons qui se rendaient à leur travail dans la forêt domaniale de Troncais découvraient, au lieu dit les « Rivauds » sur le territoire de la commune de Saint-Bonnet-Tronçais, à quelque distance de l'endroit où la route de Saint-Amand croise celle de Saint-Pierre-le-Moutier, une automobile abandonnée. Un peu plus loin, en bordure de la route, ils trouvaient dissimulé sous des feuilles mortes, le cadavre d'un homme portant plusieurs blessures provenant de coups de revolver Grâce aux papiers trouvés dans les poches, l'identification fut rapidement faite : c'était M. Dumont, le loueur d'autos de Moulins

GUET-APENS ?

L'enquête, assez difficile par suite des circonstances mystérieuses qui entourent cet attentat, a cependant permis à la gendarmerie de Cerilly et aux magistrats du Parquet de Montluçon d'établir qu'en quittant Moulins, M. Dumont avait sur lui quatre cents francs environ qui ont disparu. Mais le vol a-t-il été le seul mobile du crime ? Les magistrats ne seraient pas éloignés de croire que l'assassin avait plutôt l'intention de s'emparer de l'auto pour un coup de plus grande envergure. Le fait que la voiture a été retrouvée n'infirme pas absolument cette dernière hypothèse, car il est très possible qu'une panne ait empêché le ou les bandits de l'utiliser au dernier moment.

Enfin, les gens habitant dans le voisinage du lieu du crime disent avoir entendu des coups de sifflet hier soir à l'heure probable de l'attentat. Ce détail n'a pu être confirmé, mais s'il est exact l'assassin aurait eu des complices qui étaient en embuscade et attendaient le malheureux chauffeur.

Du Laboratoire au Cinéma

(Wide World Ph.)

Le fils de M. PAINLEVÉ, qui va faire du Cinéma, afin de se procurer des ressources pour ses travaux de laboratoire scientifique

L'ACCIDENT MORTEL DE LOISON-SOUS-LENS

Nous avons annoncé que le chef de gare de Loison-sous-Lens avait trouvé inanimé le corps du terrassier Désiré Delesalle, dans une des voies de garage de ladite gare.

Le cadavre portait la trace d'un violent coup à la tête. Le médecin appelé à faire les constatations ayant refusé de délivrer le permis d'inhumer, l'autopsie fut requise et pratiquée par M. le docteur Lecat. Ce dernier a conclu que la mort était due à un accident.

EN CINQUIÈME PAGE. — Nos Patrons-Primes : Modèles pour enfants.

Pour la Coupe de France de Football-Association

Le stade roubaisien a battu hier, à Lille, par 3 buts à 2 le C.A.S.G. de Paris, champion de France

EN HAUT : L'équipe du Stade Roubaisien.
EN BAS : L'équipe du C. A. S. G. de Paris.

Lire le compte-rendu en "Journée Sportive" 4e page

MUSE LILLOISE

ACTUALITÉ

MIN P'TIT CINEMA

Air : LA FOIRE DE St-CLOUD

I

Sur l's actualités
J'ai pris des clichés.
V'là l' premièr' série ?
J' vous présint' sur l'écran
« L' complot » écœurant
Des fauseair's all'mands.
L' Kronprinz et Guillaum' II
Ches peu scrupuleux
Faijottent in Hongrie
L' métier d' faux monnayeurs,
J' les appelle d'ailleurs
Des P...nces-monsingneur.

II

A « Feignies », l'auteur jour,
La Douan' postée pour
L' visite à l' frontière,
Dins l' train ell' dénichot
Cartouche et flingots
Pour nos brav's cam'lots :
On vot q'l'on a raison
D'ouvrir l'œul... et l' bon
Sur ches armes d' guerre !
Les Fascistes in question
In font collection
Pou' l' jour de l'action.

III

Tout's ches inondations
Dins nos pauv's régions
Ont fait bien des ruines,
Au prix qu' la vie elle est
Et l's impôts qu'on met
L' désastre est complet.
Avec tous ches malheurs
Que d' nouvieux chômeurs
Partout dins l' usines,
Uch' que l'iau a passé.
Que d'homm's su' l' pavé !
Triste vérité.

IV

Vraimint l' « Taxe Doumer »
Sans in avoir l'air
Est un tour de force !
Ch' Cerse i' va un peu fort
In voulant que l' Nord
Graiss' sin coffre-fort :
Pour boucler sin budjet
Cheull' fos i' nous met
Int' l'Arbre et les Cerses :
On payerot par ichi
Pour li fair' plaisi
Un milliard et d'mi.

Auguste LABBE.

OPINIONS ÉCONOMIQUES

Les ventes à l'étranger

par E. Couteaux, député du Nord

Le public se fait souvent une idée complètement fausse des principes qui doivent régir les prix, et des compensations qui sont dues aux acheteurs ou aux vendeurs lorsqu'une dépréciation assez forte est venue amoindrir la puissance d'achat du franc.

J'ai vu prendre à partie certains vendeurs d'une manière quelque peu injuste, aussi je crois utile de préciser certaines notions que beaucoup de gens de bonne foi refusent d'admettre.

Les prix vont subir cet hiver, en raison de la baisse de la valeur du franc, une hausse de 25 % au minimum. Or, prenons un exemple concret. Voici un commerçant qui a acheté, avant la hausse, des verres à boire qu'il payait 0 fr. 80 pièce et revendait 1 franc. En mars prochain, c'est-à-dire alors que le franc aura perdu 25 % de sa valeur, il lui restera en magasin une certaine quantité de ces même verres. Devra-t-on s'indigner s'il les vend à 1 fr. 25, sous prétexte qu'il les a achetés avant la hausse et payés 0 fr. 80 ? Nullement, car si le commerçant en question était assez dénué de raisonnement pour vendre ses verres en mars au prix fixé avant la hausse, soit à 1 franc, il les vendrait réellement à 0 fr. 75, puisque le franc aura perdu 25 % de sa valeur, et perdrait 0 fr. 05 sur chaque verre. Plusieurs opérations de cette nature auraient tôt fait de diminuer son fonds dans une mesure qui serait sérieuse.

Et il en serait de même pour la vente à l'étranger. On sait que, lorsque le change varie, ce n'est qu'au bout de plusieurs mois que les prix, à l'intérieur, se mettent au niveau indiqué par lui. Pendant ces quelques mois, les marchandises, à l'intérieur, continuent à être vendues à un prix inférieur à ce que voudrait ce même change, et les salaires à être payés à l'ancien taux. Si l'étranger, pendant ces quelques mois, achète en France, il paie donc ce qu'il achète moins cher qu'il le devrait, en égard à la quantité de monnaie française qu'il a reçue en échange de ses dollars ou de ses livres.

Lorsqu'une monnaie est, comme la monnaie française, en voie de dépréciation constante depuis plusieurs années, le phénomène que nous venons de décrire se reproduit d'une manière constante, et l'étranger profite constamment d'un bénéfice illégitime. Or qui paie pour constituer ce bénéfice ? Les ouvriers, dont les salaires n'ont pas été augmentés, et les industriels dont les stocks se sont appauvris. C'est en effet que pour produire, il faut acheter des matières premières, et ces matières on les achète le plus souvent à l'étranger. Or il faut les payer en dollars au prix fort, pour produire et vendre ensuite en francs au prix faible.

Les stocks diminuent ainsi lentement jusqu'au jour où le franc cesse de baisser, parce qu'il ne vaut plus rien. Les entreprises se retrouvent ainsi appauvries des deux tiers ou des trois quarts. En Allemagne, après la ruine totale du mark, on constate aujourd'hui que les actions de toutes les sociétés industrielles, seul une ou deux, sont cotées au Bourse au-dessous du pair, et il y a trois millions de chômeurs.

Conclusion : Tant que le franc baisse, vous